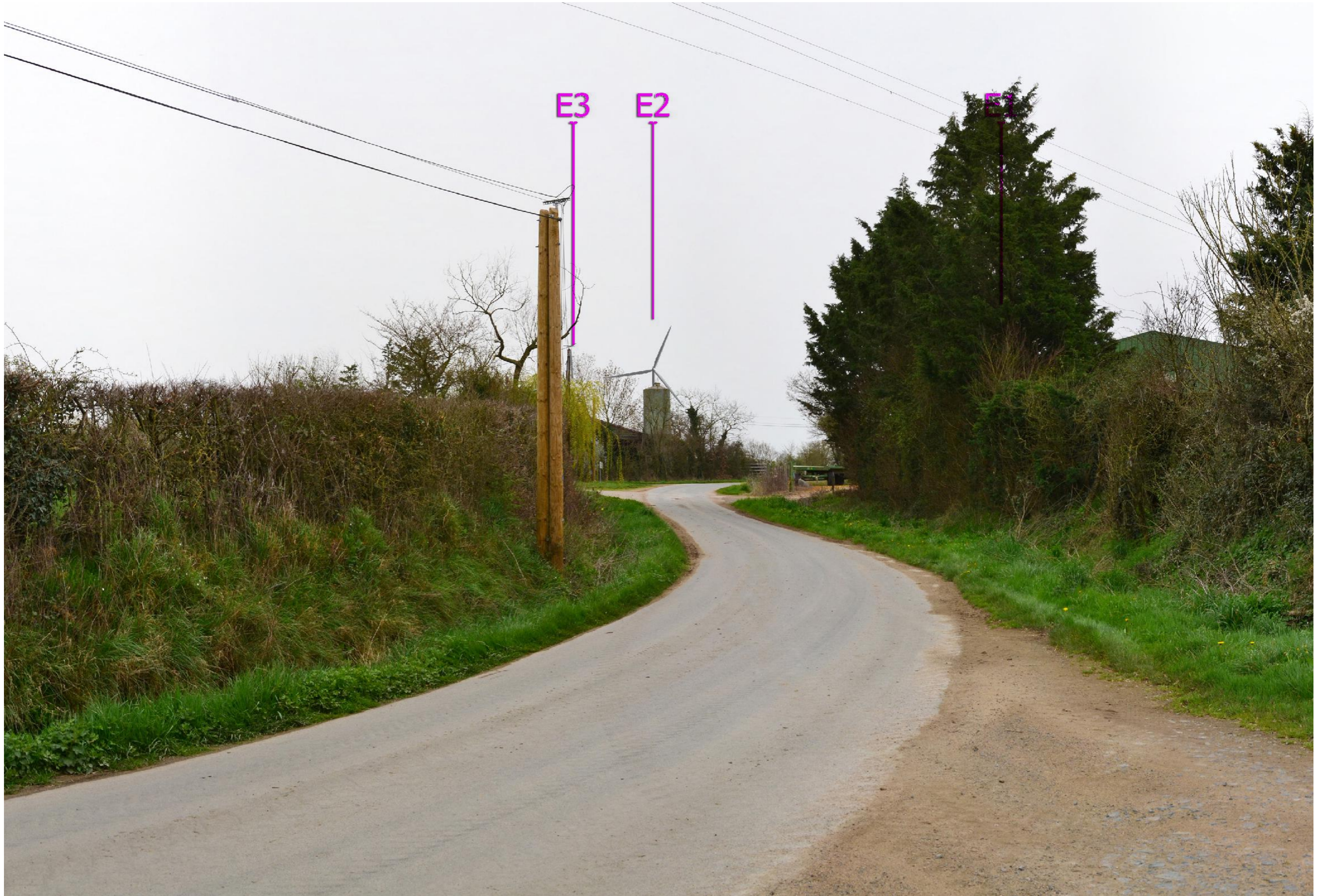




5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E3

E2

E1



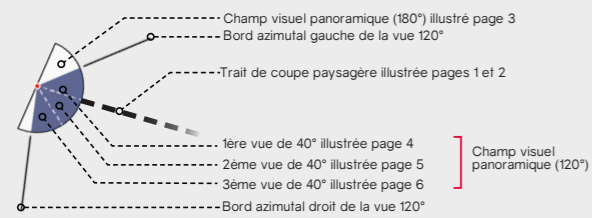
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Hameau de Ligné	Depuis ce point aux abords du hameau de Ligné, les vues en direction du site d'implantation sont limitées par la trame arbustive et le relief bombé. Cependant, on peut voir dans l'axe de la route une partie des éoliennes en projet. L'éolienne E1 est entièrement masquée par un bosquet de conifère tandis que les éoliennes E2 et E3 sont partiellement visibles et possèdent une prégnance visuelle modérée. La modification du paysage quotidien est qualifiée de modérée pour les habitants de Ligné. À noter cependant qu'il s'agit d'une vue ponctuelle et maximisante.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E2 : 0,7km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 1,0 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonmay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

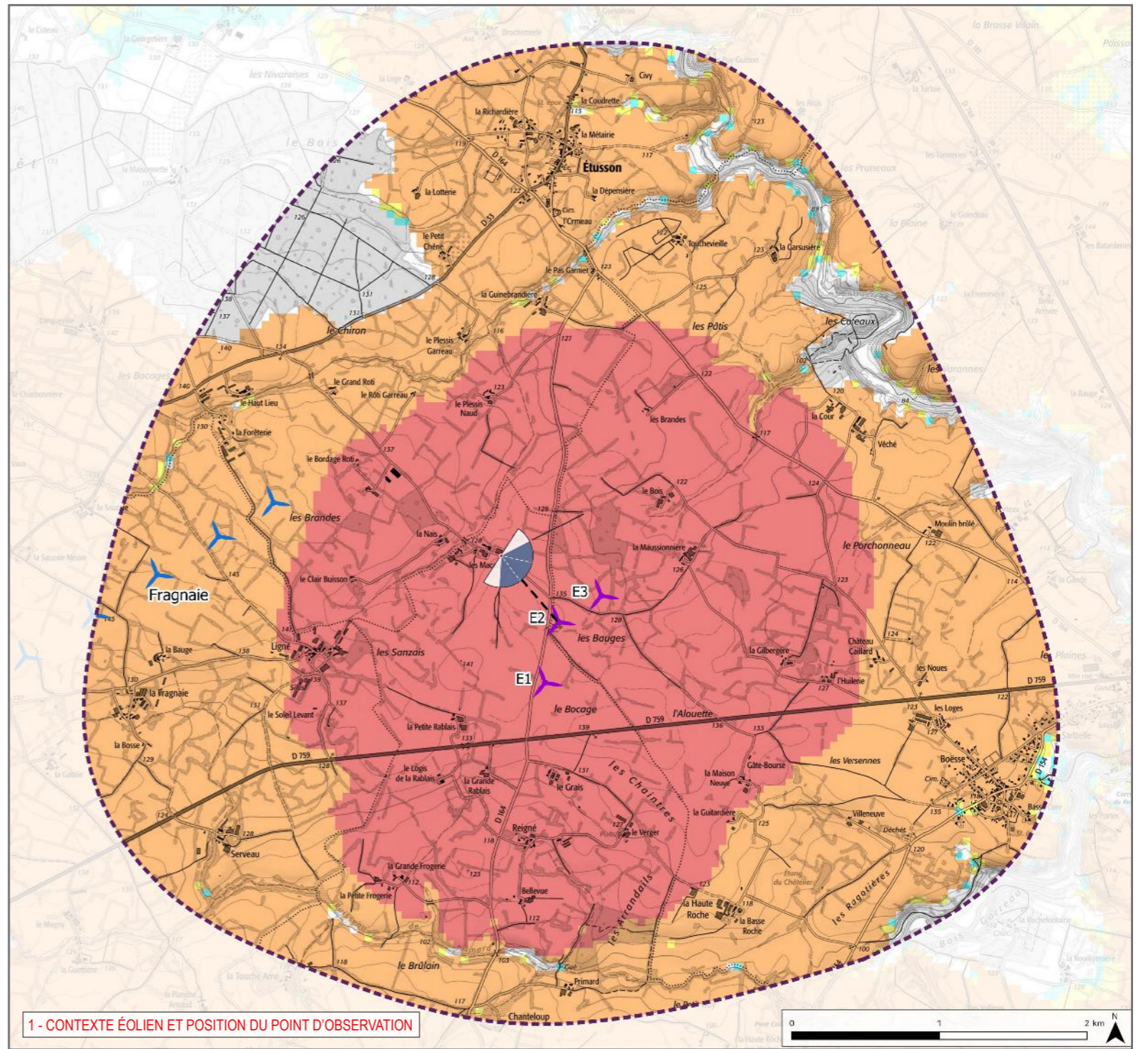
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

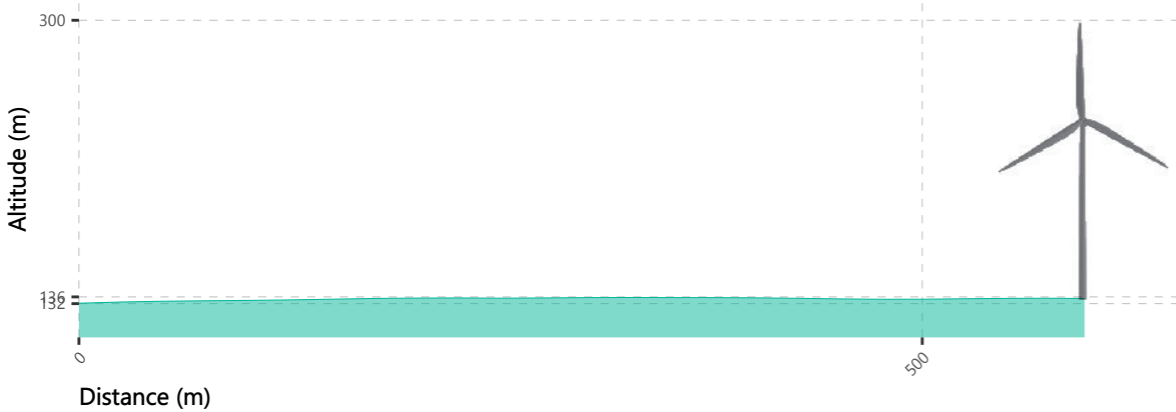
Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 35

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 432697, 6660385, 135,6

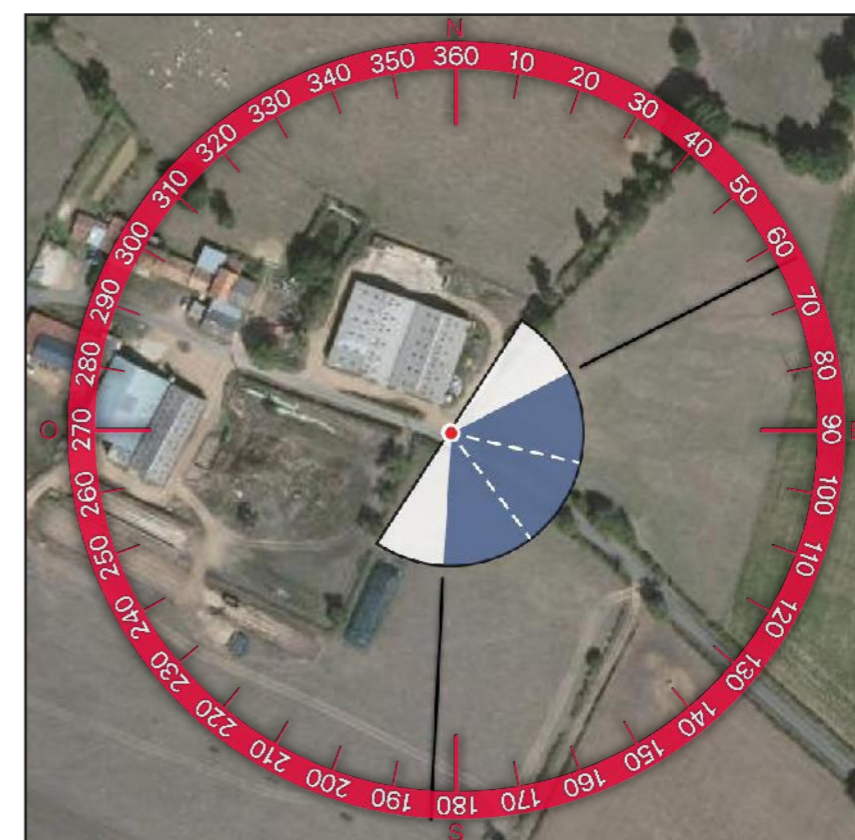
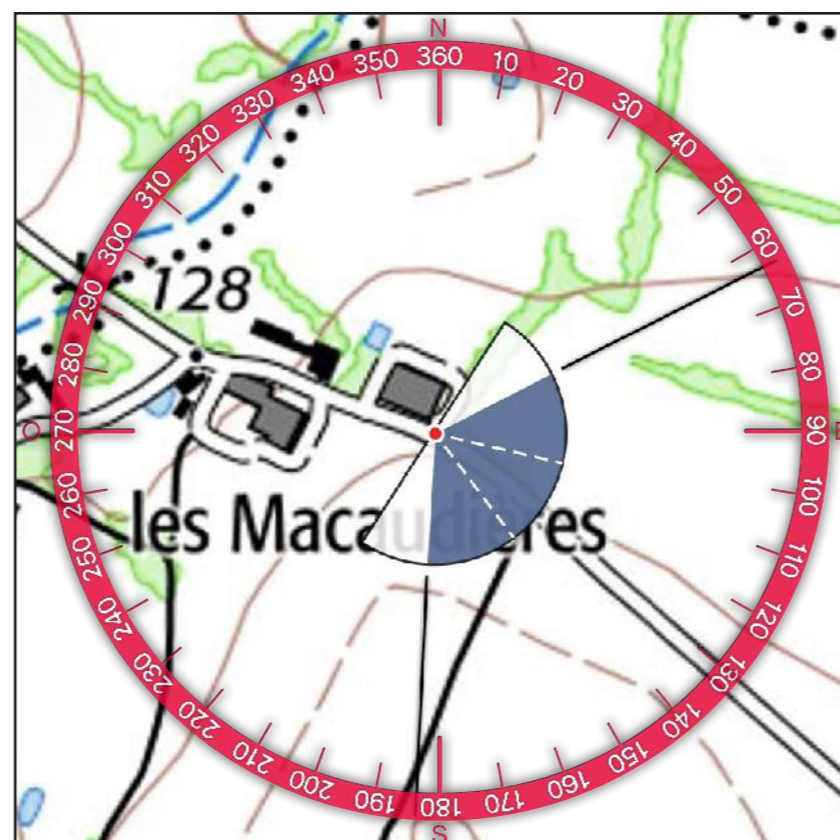
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 12:08

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne en instruction Projet éolien de Voullentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E2
↑



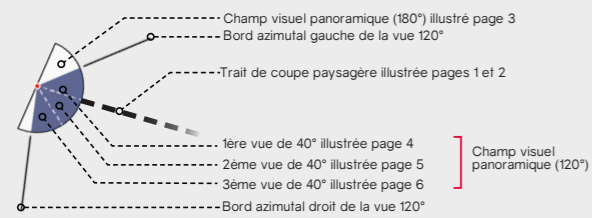
TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	Route communale	Depuis cette portion de route communale en frange est du hameau des Macaudières, les vues donnent sur le milieu agricole et les perceptions latérales sont limitées par les haies qui bordent la route. Les éoliennes du parc en projet prennent place dans l'axe de la route et sont visibles avec une prégnance visuelle forte du fait de la proximité du point de vue avec le site d'implantation. La modification du paysage quotidien est qualifiée de forte pour les habitants des Macaudières et les utilisateurs de la route communale. À noter toutefois que les arbres isolés présents en bord de route filtrent régulièrement les vues de l'automobiliste en mouvement.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Habitat isolé des Macaudières		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E2 : 2,9km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 3,1 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonmay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

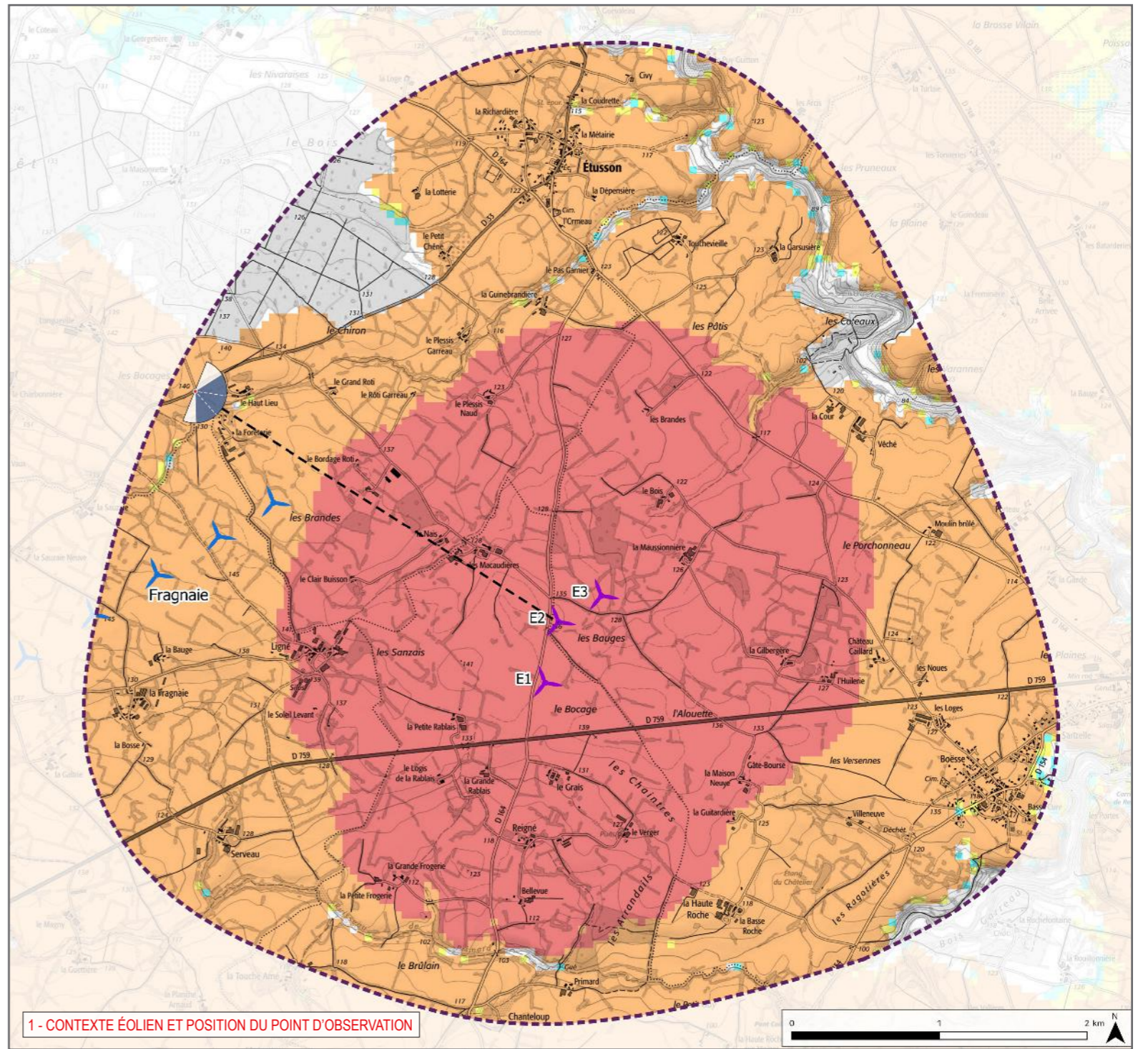
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

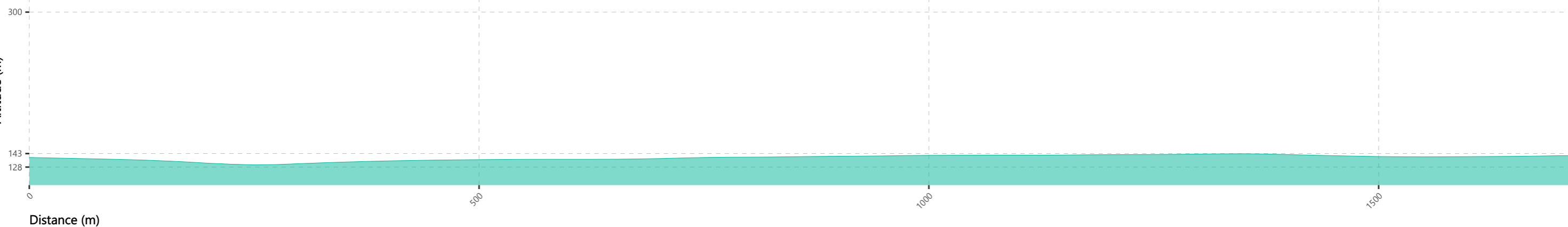
Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 36

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 430624, 6661500, 140,4

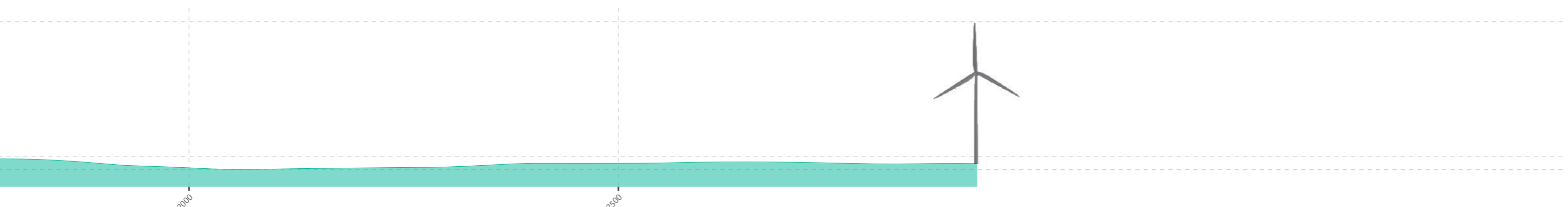
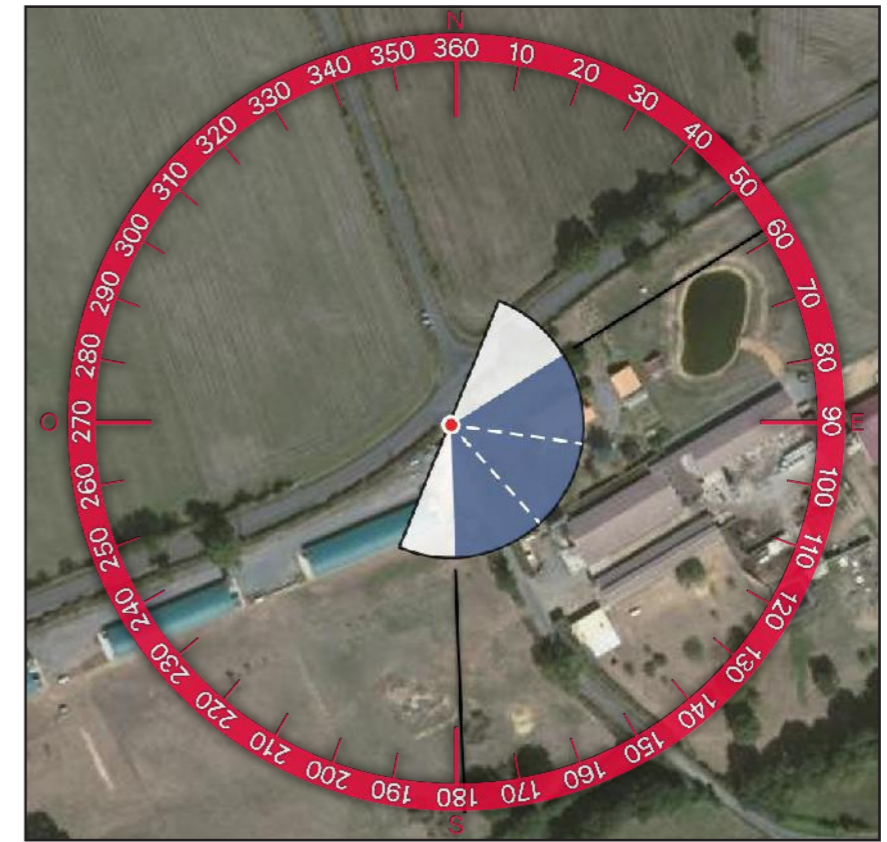
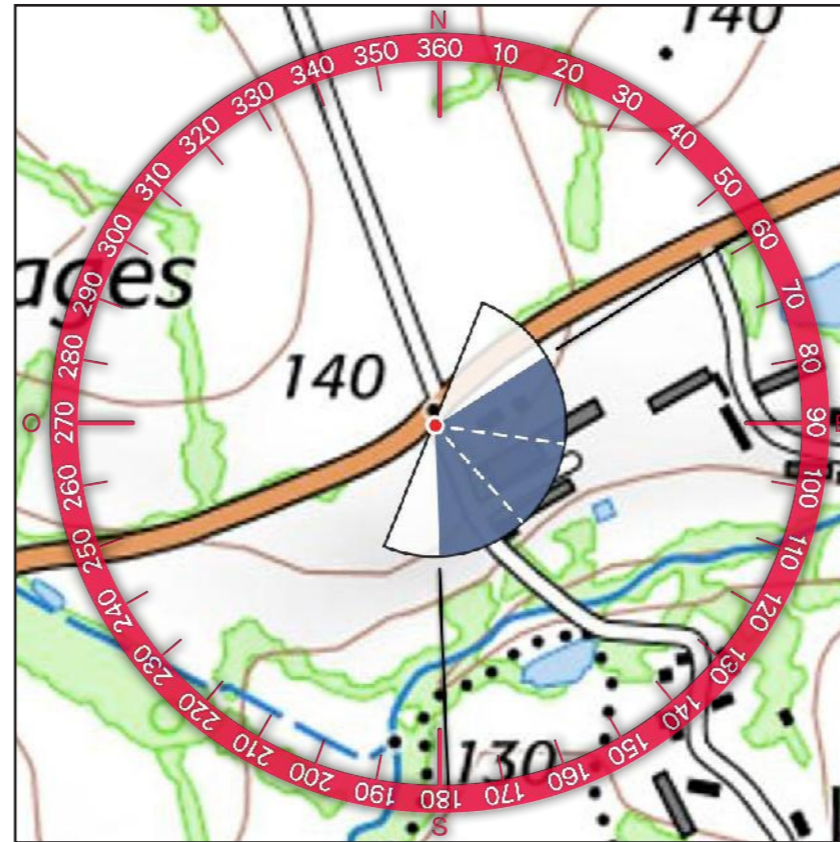
Date et heure de prise de vue : 27/7/22 15:39

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne en instruction Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E3

E2

E1



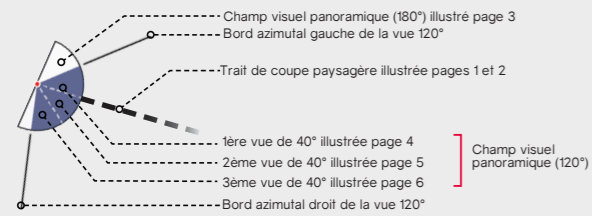
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Fragnaie	Depuis cette portion de la RD 33 (non visible sur ce photomontage) au niveau de l'habitat isolé de la Forêterie, les vues sont limitées par la trame bâtie et végétale. On peut voir en arrière-plan une partie des éoliennes du parc de Fragnaie. Dans ce paysage, le projet est en grande partie masqué par la trame bâtie et végétale. Cependant, en fonction de la position précise de l'observateur, des fragments de pale peuvent être perçus de manière furtive. Ainsi, la modification du paysage quotidien est qualifiée de très faible pour les habitants de la Forêterie. En revanche, la modification du paysage traversée est qualifiée de nulle pour les utilisateurs de la RD 33.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD33		> Absence de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Habitat isolé de la Forêterie		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 1,5km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 2,0 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

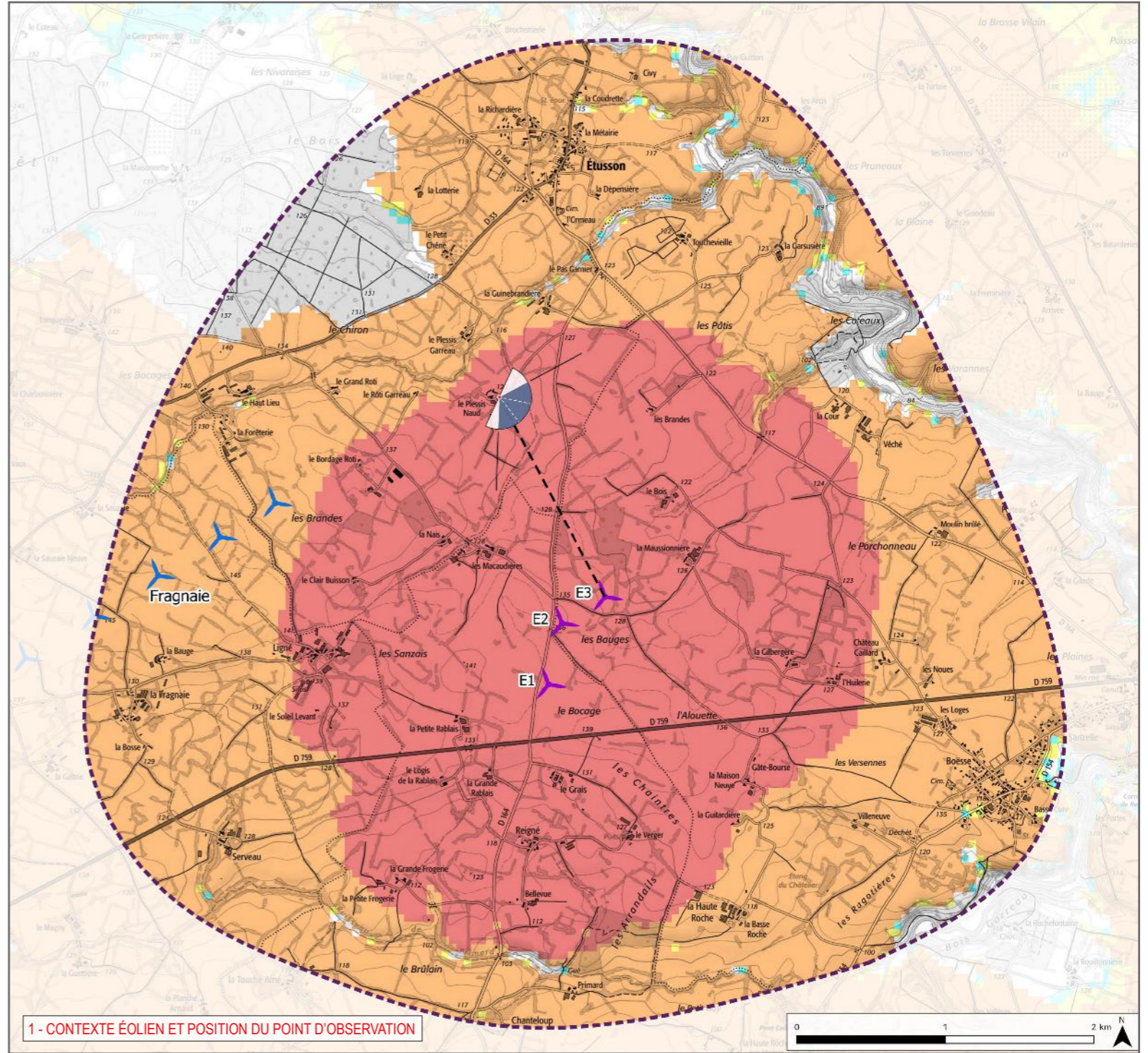
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 37

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 432665, 6661459, 124,4

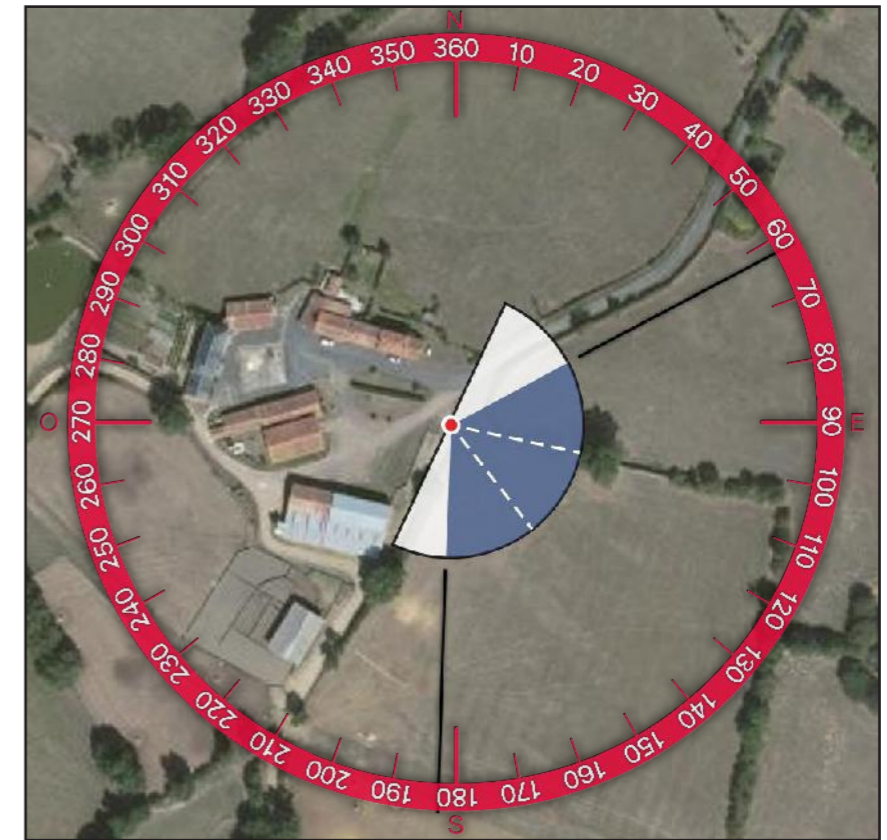
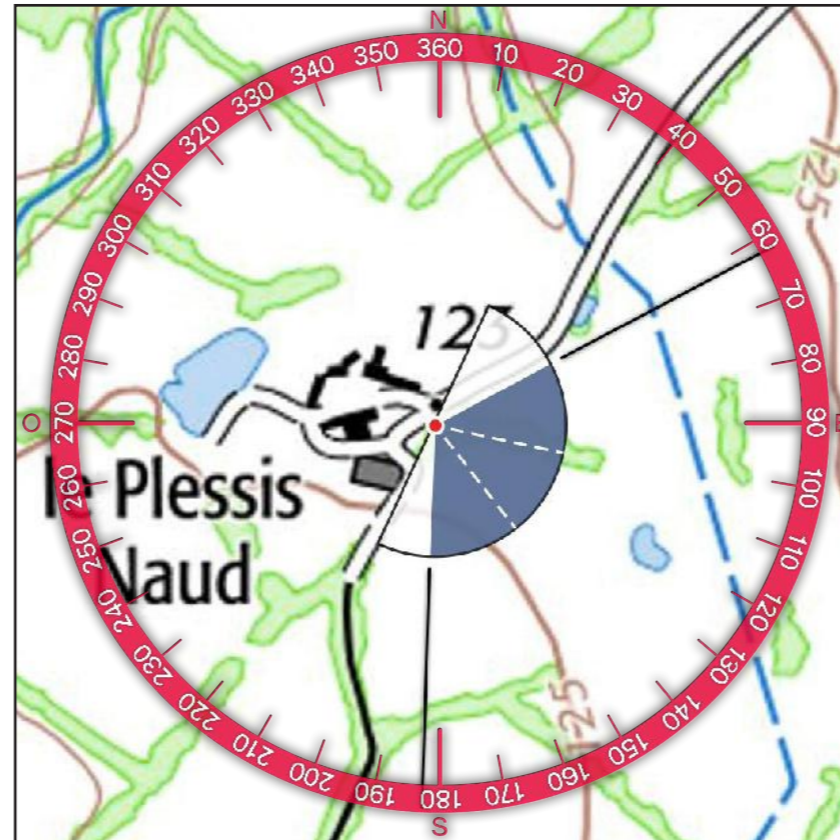
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 12:20

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

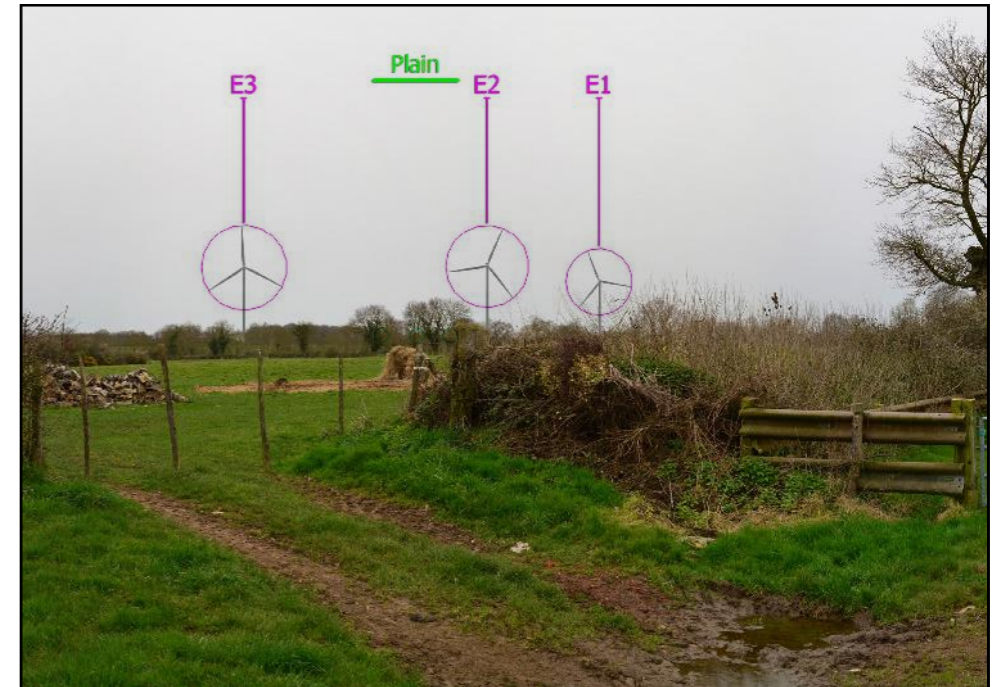




3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne en instruction Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





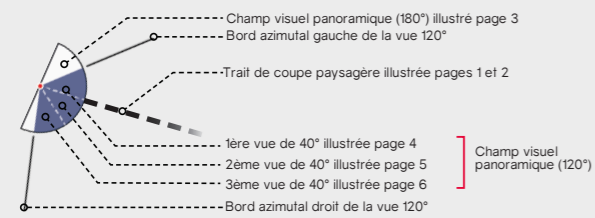
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Habitat isolé du Plessis Naud	Depuis les abords de l'habitat isolé du Plessis Naud, les vues donnent sur le milieu agricole et la trame végétale limite par endroit la profondeur des perceptions. Les éoliennes du parc en projet sont pleinement visibles en arrière-plan. La modification du paysage quotidien est qualifiée de modérée au regard de la hauteur apparente des éoliennes.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 2,5km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 2,9 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

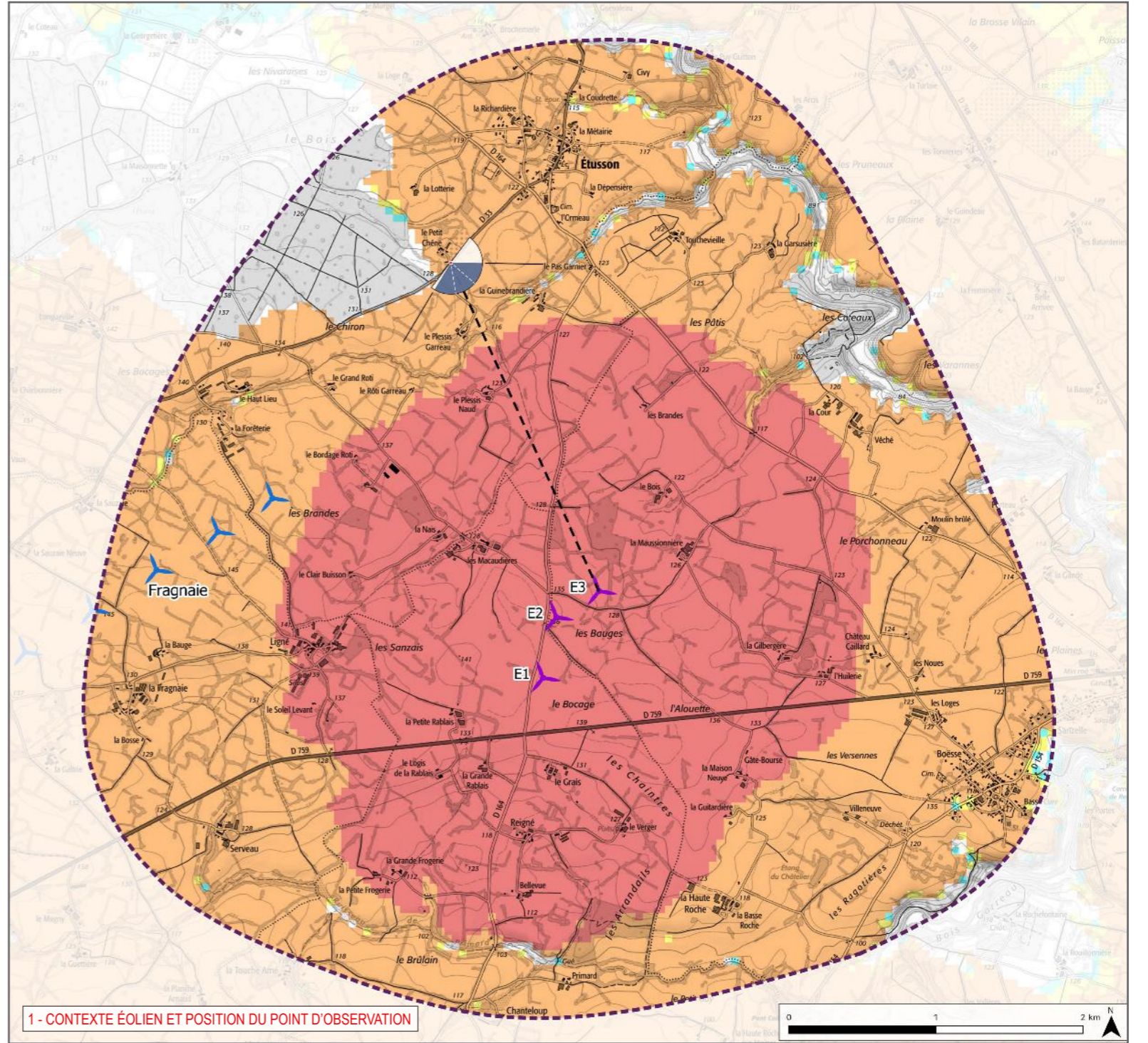
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 38

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 432368, 6662347, 128,1

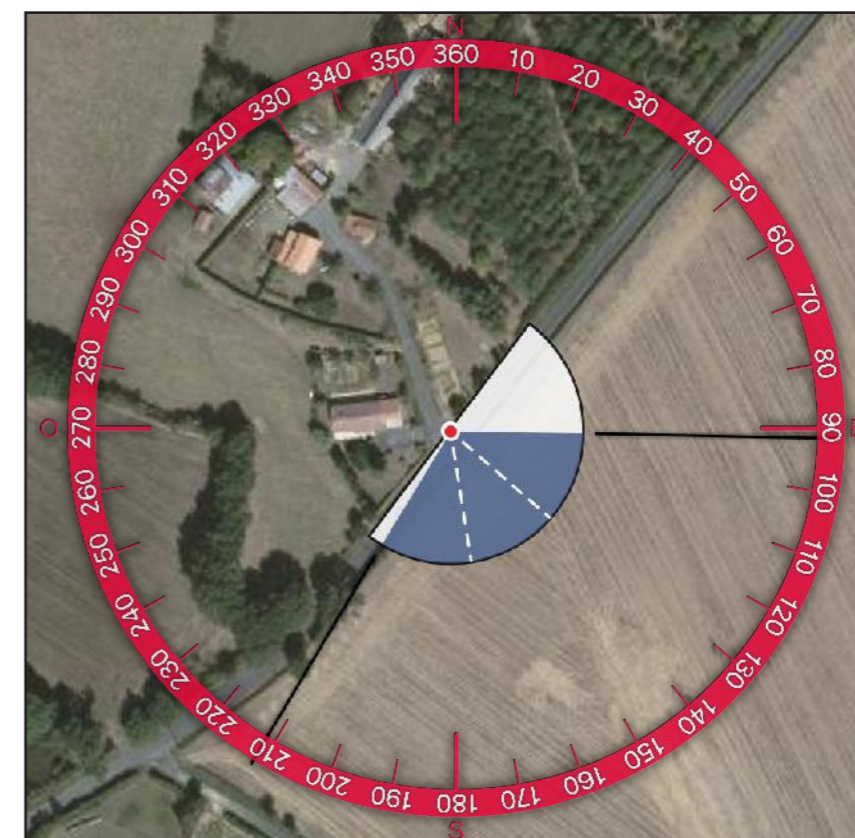
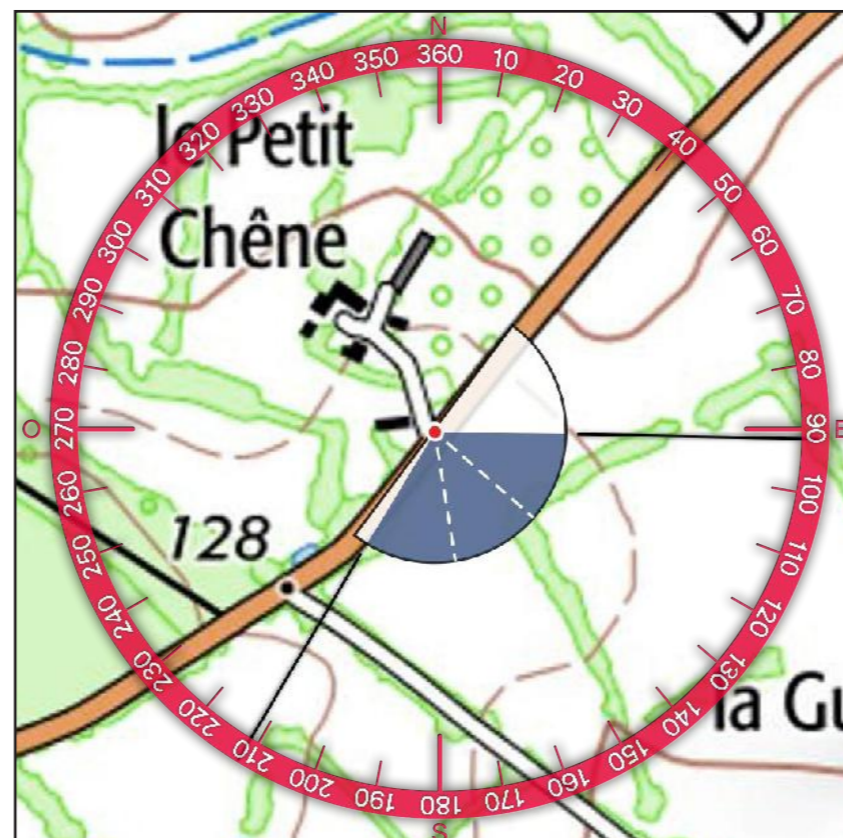
Date et heure de prise de vue : 27/7/22 11:19

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne en instruction Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





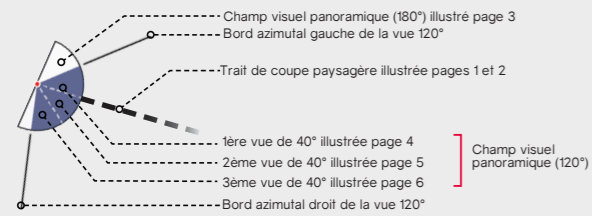
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	RD33	Depuis cette portion de la RD 33, il existe une ouverture en direction du site d'implantation sur 200 m environ où l'on peut voir en arrière-plan les éoliennes du parc en projet avec une prégnance visuelle faible. Ce point de vue se situe à la fin de cette portion d'ouverture visuelle (section la plus proche du projet) de sorte que seule l'éolienne E3 est visible sur ce photomontage. Du fait de la hauteur apparente des éoliennes, la modification du paysage traversé est qualifiée de faible.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Habitat isolé du Petit Chêne	Depuis l'entrée de l'habitat isolé du Petit Chêne, le parc en projet est partiellement masqué par la trame végétale de sorte que seule l'éolienne E3 est visible sur ce photomontage. À noter que l'habitat isolé est lui même entouré d'une trame bocagère dense qui limite les perceptions vers l'extérieur. Au regard de ces éléments, l'impact est qualifié de très faible pour les habitants du Petit Chêne.	> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 2,8km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 3,4 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

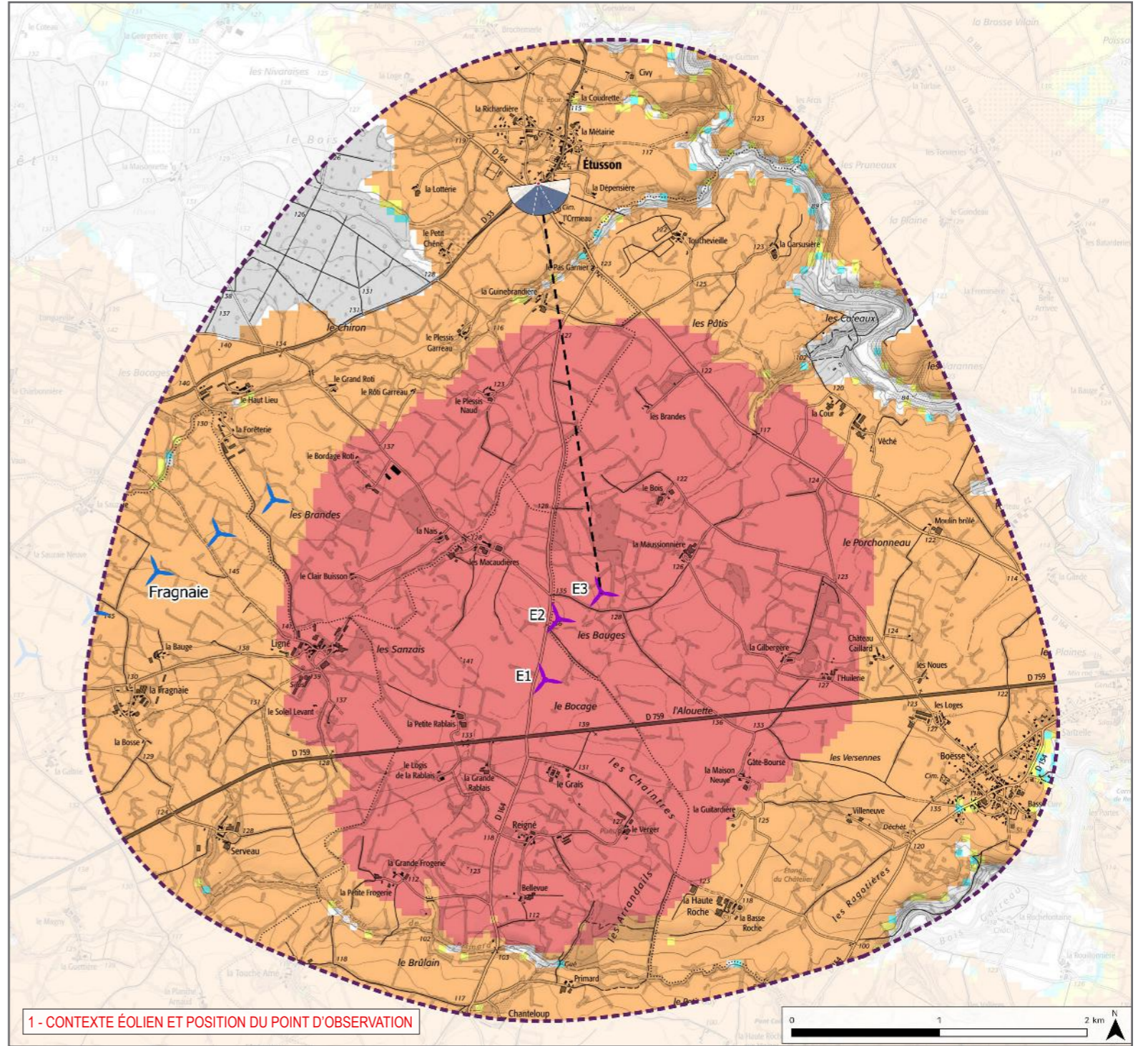
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

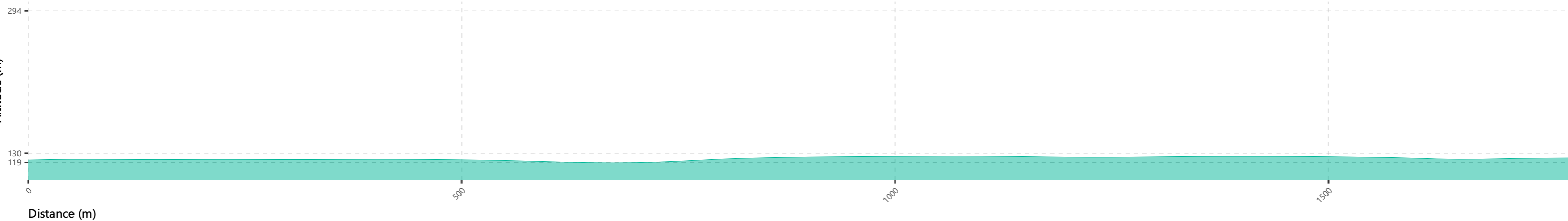
Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 39

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 432949, 6662890, 123,6

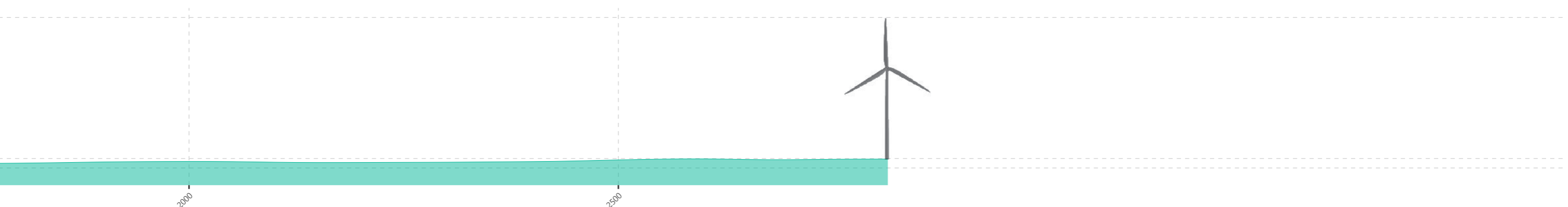
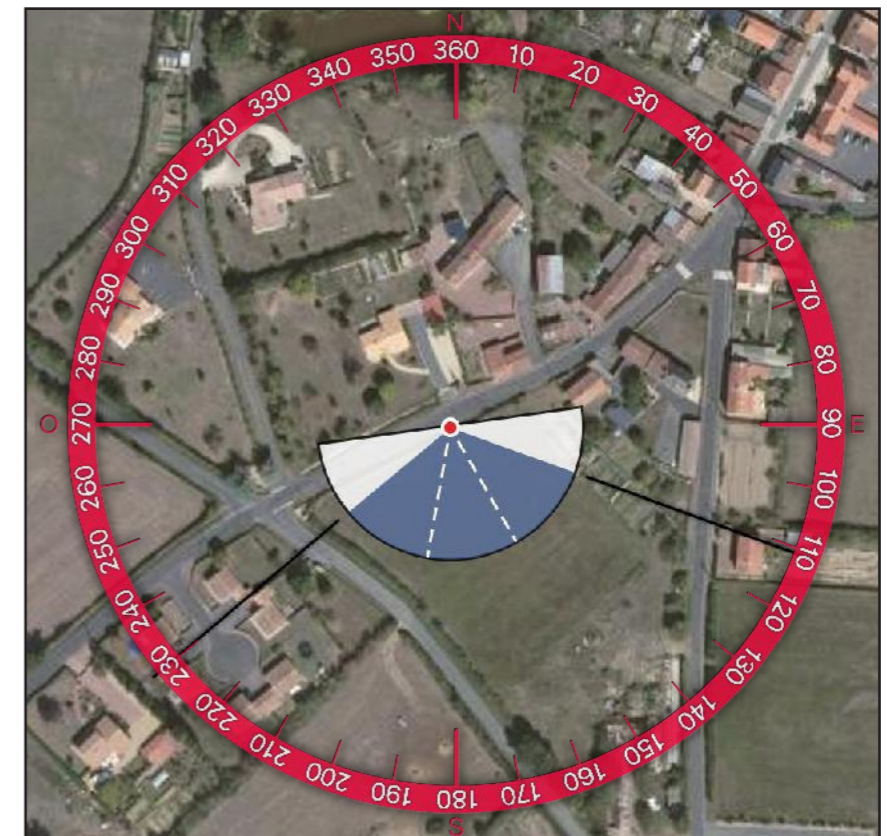
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 08:52

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m





3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne en instruction Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

E3

E2

E1





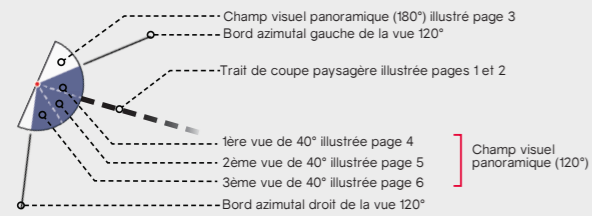
TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	RD33	Depuis cette portion de la RD 33 en frange sud d'Étusson, les vues sont localement ouvertes sur une parcelle agricole et la trame bocagère vient limiter la profondeur des perceptions. Dans ce paysage, le projet est implanté de manière latérale par rapport à l'axe de la route et les éoliennes sont majoritairement tronquées par la trame bocagère. La modification du paysage quotidien est qualifiée de faible pour les habitants d'Étusson. Cependant, le caractère dynamique des perceptions de l'automobiliste en mouvement atténue la prégnance du projet et la modification du paysage traversé est qualifiée de très faible.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange de bourg sud d'Étusson		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E3 : 3,3km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 3,9 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonny

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

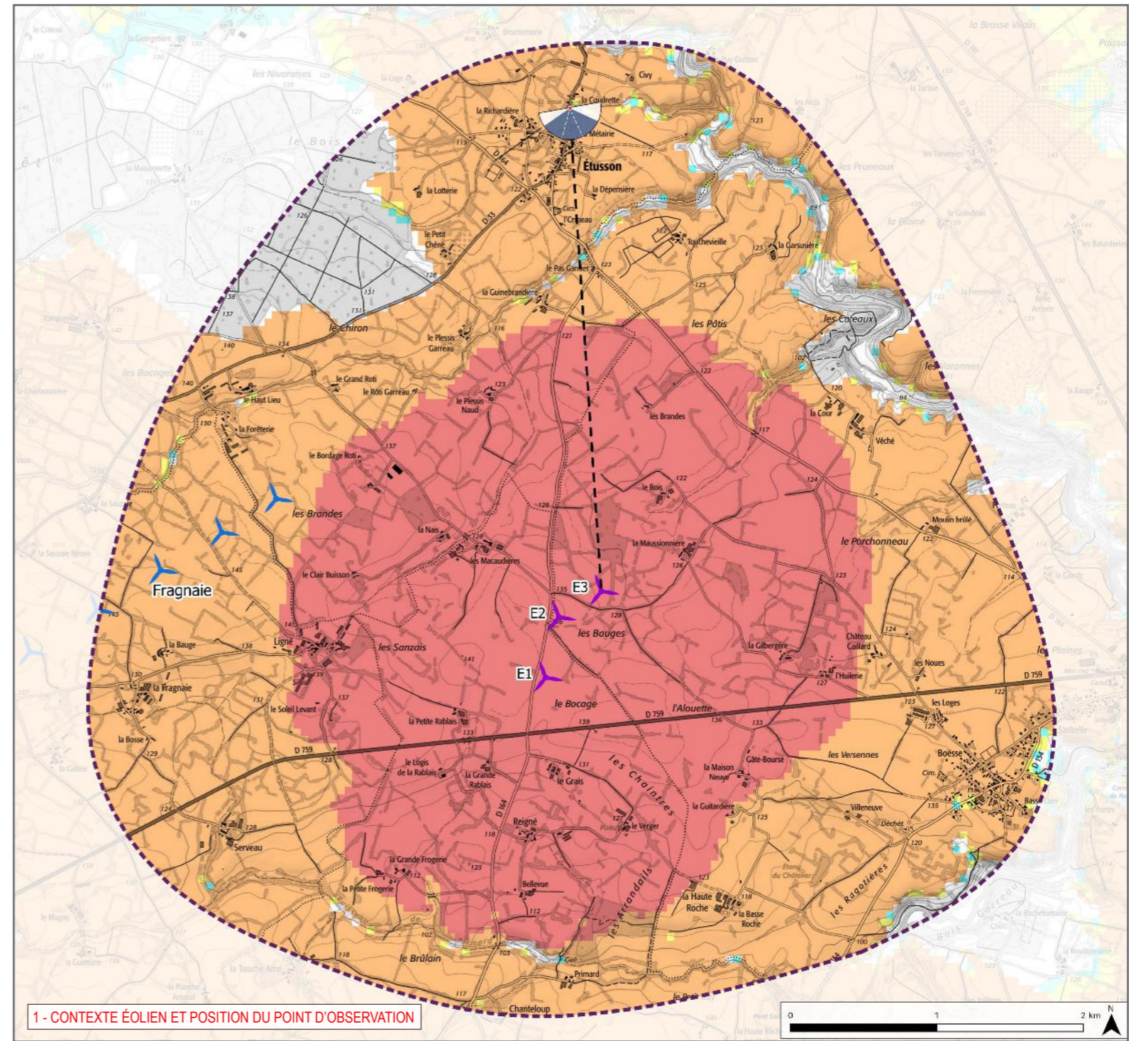
- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

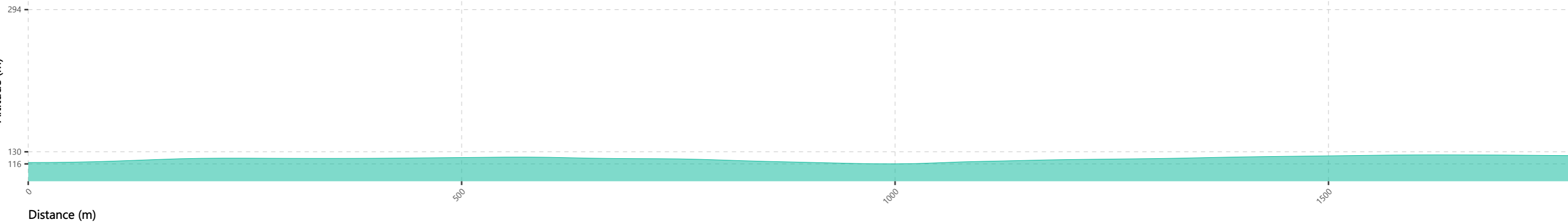
Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 40

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 433160, 6663415, 116,6

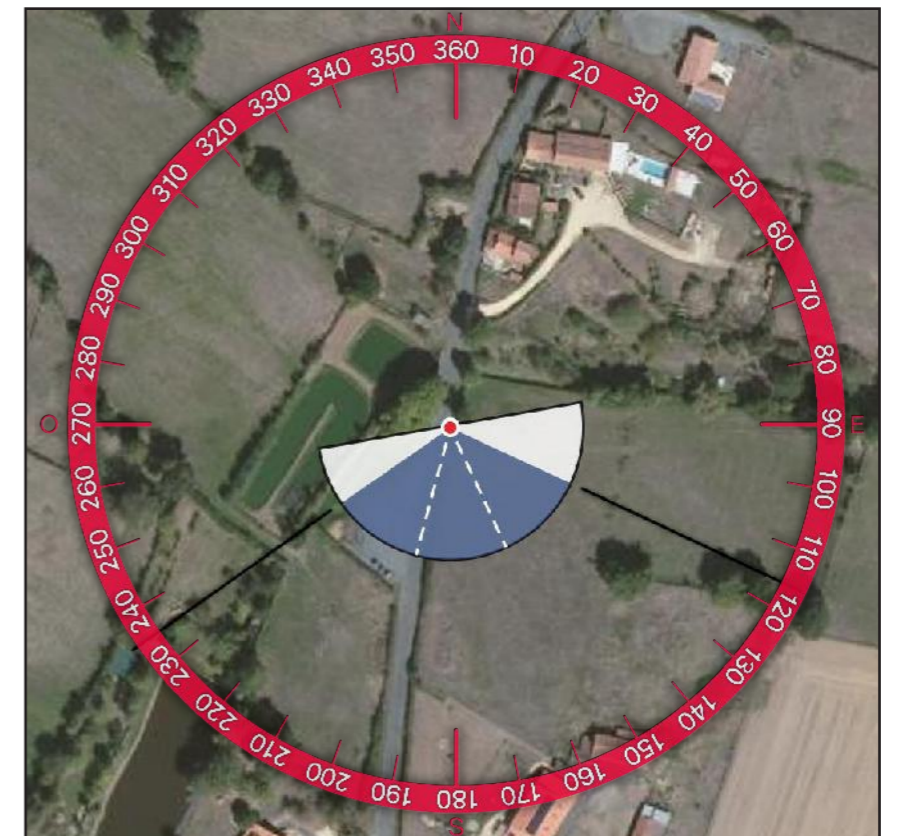
Date et heure de prise de vue : 16/3/22 08:47

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m



2000

2500

3000

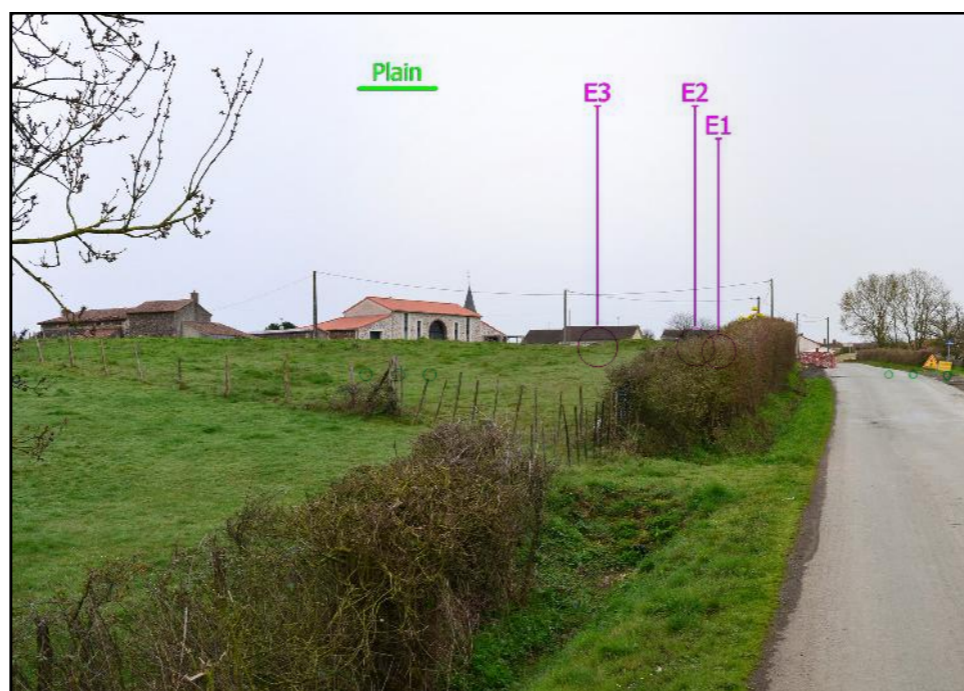




3 - SITUATION EXISTANTE - (Éolienne en service Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (Éolienne en service Éolienne accordée Éolienne en instruction Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine



E3

E2

E1



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	RD33	Depuis cette portion de la RD 33 en entrée de bourg d'Étusson, les vues sont limitées par le relief bombé et l'on peut voir en arrière-plan la silhouette du bourg avec le clocher de l'église. Le parc en projet est entièrement masqué par la topographie sur ce photomontage et la trame bâtie forme un masque visuel de plus en plus important au fur et à mesure que l'on s'avance en direction du bourg. Ainsi, l'impact est qualifié de nul et aucune covisibilité avec le silhouette de bourg n'est constatée depuis cette portion.	> Absence de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Covisibilité avec la silhouette de bourg		> Absence de phénomène de covisibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IM PACTS PAYSAGERS DE L' AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
23	Perception depuis le nord de la vallée de l'Ouère	Vallée de l'Ouère				
24	Perception depuis la RD 164 au nord de l'habitat isolé des Brandes			RD 164	Habitat isolé des Brandes	
25	Perception depuis l'habitat isolé du Bois				Habitat isolé du Bois	
26	Perception depuis l'habitat isolé de la Maussionnière		PE de Fragnai		Habitat isolé de la Maussionnière	
27	Perception depuis l'habitat isolé de la Gilbergère				Habitat isolé de Gilbergère	
28	Perception depuis la frange nord de Boësse				Frangé nord de Boësse	
29	Perception depuis les abords de l'habitat isolé de la Maison-Neuve		PE de Fragnai		Habitat isolé de la Maison Neuve	
30	Perception depuis l'habitat isolé de Reigné			RD164	Habitat isolé de Reigné	
31	Perception depuis l'habitat isolé de la petite Rablais				Habitat isolé de la Petite Rablais	
32	Perception depuis la RD 759		PE de Fragnai	RD 759		Covisibilité avec le logis de Serveaux
33	Perception depuis les abords du Logis de Serveaux					Logis de Serveaux
34	Perception depuis le centre du hameau de Ligné				Hameau de Ligné	
35	Perception depuis l'habitat isolé des Macaudières			Route communale	Habitat isolé des Macaudières	
36	Perception depuis l'habitat isolé de la Forêterie et depuis la RD 33		PE de Fragnai	RD33	Habitat isolé de la Forêterie	
37	Perception depuis l'habitat isolé du Plessis Naud				Habitat isolé du Plessis Naud	
38	Perception depuis la RD 33			RD33	Habitat isolé du Petit Chêne	
39	Perception depuis la frange sud d'Étusson			RD33	Frangé de bourg sud d'Étusson	
40	Perception depuis le nord d'Étusson le long de la RD33			RD33	Covisibilité avec la silhouette de bourg d'Étusson	

Figure 99 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire immédiate

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 100 : Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

L'aire d'étude immédiate est caractérisée par l'omniprésence du plateau. Seule la vallée de l'Ouère est présente en limite nord-est de l'aire d'étude ainsi que quelques vallons. De fait, le plateau présente un relief ondulé sur ce secteur.

Le photomontage n°23 réalisé depuis le versant nord de la vallée de l'Ouère a mis en évidence des vues tronquées en direction du projet et un impact faible sur la vallée.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

De manière générale, au sein de l'aire d'étude immédiate, le projet de Voulmentin-Argentonny présente très peu d'effets cumulés avec d'autres parcs existants ou à venir. Seuls les photomontages n°26, 29, 32 et 36 font état d'effets cumulés avec le parc de Fragnaie avec un impact qualifié de très faible à modéré.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Depuis les principaux axes de communication qui maillent le territoire (RD 164, RD 759 et RD 33) de l'aire d'étude immédiate, le parc en projet présente des impacts paysagers variables qualifiés de très faible à fort. En effet, la visibilité du parc en projet dépend de la densité de la trame bocagère qui borde les routes ainsi que de l'implantation du parc par rapport à l'axe de la voie.

Les photomontages n°31 et 35 font état d'impacts localement forts pour la RD 164 et la route communale aux abords des Macaudières.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

La sensibilité depuis l'habitat a été recensée comme l'un des principaux enjeux du projet au stade de l'état initial. Ainsi, 15 photomontages ont été réalisés pour évaluer finement l'impact du projet.

Les incidences relevées sont relativement élevées. En effet, 4 photomontages sur 15 font état d'un impact modéré et 6 photomontages sur 15 font état d'un impact fort depuis des franges habitées principalement. En effet, sur ces simulation, le projet constitue généralement un point d'appel visuel et renforce la présence du motif éolien. De plus, la hauteur apparente des machines et la prégnance des rotors ou leur mouvement peuvent générer des accroches visuelles pour les riverains au quotidien.

Ainsi, les habitats les plus impactés sont l'habitat isolé du Bois, de la Maussionnière, de Gilbergère, de Reigné, de la Petite Rablais et des Macaudières (impact fort).

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'aire d'étude immédiate abrite un seul monument historique : le logis de Serveaux. Aucun site protégé, site patrimonial remarquable ou site UNESCO n'a été répertorié dans l'aire d'étude immédiate.

Les perceptions depuis les abords du monument ont été étudiées via le photomontage n°33 qui conclut à un impact très faible du fait de l'importante trame bocagère. De plus, le photomontage n°32 a mis en évidence une covisibilité indirecte avec l'édifice protégé depuis une portion de la RD 759 qualifiée de faible.

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE PAR RAPPORT A L'ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE (KM)	ÉOLIENNE LA PLUS PROCHE	NUMÉRO DU PHOTOMONTAGE ET IMPACT CORRESPONDANT
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE							
1	Logis de Serveaux	Nueil-les-Aubiers	79	Inscrit	2,4	E1	33

Figure 101 : Tableau de synthèse des impacts des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate

G . ÉTUDE DE L'OCCUPATION VISUELLE

1 . PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

1.1. PRÉAMBULE

L'objectif de ce chapitre est de donner une idée, relative, de la présence éolienne dans le paysage et du degré d'encerclement des lieux de vie par les parcs éoliens construits, autorisés, en instruction et par le projet éolien de Voullentin-Argentonay, objet de la présente étude.

Les schémas présentés dans la suite de cette étude apportent ainsi une lecture théorique (par l'analyse du relief, l'affichage des différents angles et la représentation des éoliennes) sur l'occupation éolienne depuis un point donné. Cette méthode s'appuie sur des données précises (MNT, caractéristiques techniques des éoliennes considérées) mais ne prend pas en considération les obstacles tels que les haies, les boisements et le bâti.

La méthodologie présentée ci-après s'appuie sur le guide national de l'étude d'impact ainsi que les guides de la région Centre¹ et Hauts de France².

1.2. RÉALISATION DU SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE

L'occupation visuelle est analysée sur une aire de 10 km, conformément aux préconisations généralement émises pour l'évaluation de la saturation et notamment celles des DREAL Centre et Hauts de France.

L'ensemble du contexte éolien connu au jour de la réalisation du schéma est pris en compte (construits, autorisés et en instruction). Les caractéristiques des éoliennes sont prises en compte (hauteur bout de pale réelle) et un filaire est affiché de façon circulaire (360°) autour du schéma de saturation. Il représente la visibilité des éoliennes vis-à-vis du relief et de leur prégnance visuelle (positionnement, visibilité et hauteur apparente) depuis le lieu d'observation. Une graduation verticale indique l'angle apparent propre de chaque éolienne potentiellement visible depuis le point d'observation selon le principe ci-après :

- A : l'éolienne n'est pas visible - prégnance nulle
- B : angle vertical < 1° - prégnance très faible
- C : angle vertical compris entre 1° et 5° : prégnance faible à modérée
- D : angle vertical > 5° : prégnance forte

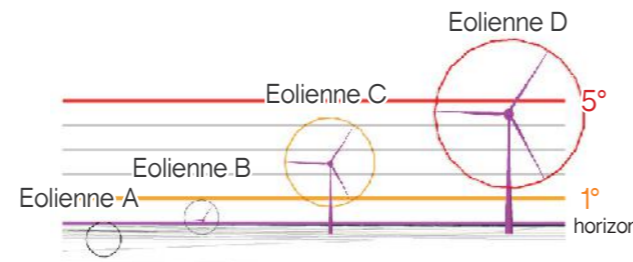


Figure 102 : Principe de l'évolution de la prégnance selon l'angle vertical

Ces éléments apportent une information précise quant à la prégnance possible de chaque parc ou projet éolien.

Deux anneaux entourent les schémas de saturation : le premier (bord intérieur) forme un tour complet et indique les angles à l'état initial tandis que le deuxième (bord extérieur) ne présente que les évolutions liées à l'introduction du projet. À noter que c'est l'extérieur du rotor qui est considéré (et non le mât de l'éolienne). De plus, lorsque deux groupements éoliens sont distants de moins de 5°, ils sont considérés comme faisant partie d'un même ensemble et aucun angle de respiration n'est répertorié.

1 Note régionale méthodologique pour la prise en compte des enjeux «Paysage - Patrimoine» dans l'instruction des projets éoliens, DREAL Centre et DRAC Centre, 2015

2 Eolien en Hauts-de-France, Prise en compte de la saturation visuelle, DREAL Hauts de France, 2019

1.3. CRITÈRES D'ANALYSE

Deux critères sont ensuite étudiés :

> **Critère 1 - Indice d'occupation de l'horizon** : ce critère correspond à la somme des angles occupés par les parcs éoliens présents à moins de 10 km potentiellement visibles. Ainsi, les parcs éoliens qui sont masqués par le relief (et qui donc n'apparaissent pas sur le filaire) ne sont pas comptabilisés afin d'obtenir un indice d'occupation plus proche de la réalité³. **Si l'angle cumulé est supérieur à 120°, le seuil d'alerte est atteint.**

> **Critère 2 - Indice d'espace de respiration** : ce critère correspond à la mesure du plus grand angle continu sans éolienne dit « de respiration ». Différents seuils sont préconisés pour ce critère, nous retiendrons la valeur de 120° qui correspond à la définition d'un espace de respiration tel que préconisé par le guide national de l'étude d'impact 2020 . **Si l'angle est inférieur à 120°, le seuil d'alerte est atteint.**

Plusieurs situations sont alors possibles :

- Les 2 indices ne sont pas atteints : il n'y a pas lieu d'évoquer une potentielle saturation**
- 1 indice est atteint (ou approché) : il y a un risque de saturation visuelle**
- Les 2 indices sont atteints : la saturation visuelle théorique est avérée**

En complément de ces critères, trois schémas sont présentés afin d'étayer la qualification de l'horizon occupé :

- > Une représentation de l'horizon occupé cumulé afin de visualiser l'emprise du motif éolien par rapport à l'horizon total.
- > Une visualisation de la répartition des éoliennes visibles selon leur prégnance.
- > Une estimation de l'indice de densité sur les horizons occupés, qui correspond au ratio du nombre d'éolienne par angle d'horizon occupé⁴.

Ces critères sont ainsi établis à l'état initial, à l'état projeté (c'est-à-dire avec l'ajout du projet éolien étudié) puis leur évolution est analysée. Ces résultats sont répertoriés dans un tableau et un texte d'analyse accompagne l'ensemble (schéma d'occupation visuelle et tableau).

En fonction des résultats, les schémas d'occupation visuelle sont complétés par des photomontages afin de comparer la saturation théorique avec la visibilité réelle (évaluation du couvert végétal et analyse de la trame urbaine et des perceptions vers les projets éoliens).

3 À noter que cette méthode ne reprend pas strictement les préconisations émises par les DREAL Centre et Hauts de France mais s'inscrit dans la volonté d'un indice représentatif des perceptions qui tient compte de l'évolution des hauteurs des éoliennes.

4 Pour cet indice, l'ensemble des éoliennes est totalisé puis divisé par l'indice d'occupation sur l'horizon.

2 . CHOIX DES BOURGS

Les bourgs les plus proches du projet sont potentiellement les plus exposés du fait de l'occupation maximale que peut présenter l'implantation dans son périmètre immédiat. En effet, plus on s'éloigne du projet plus l'emprise de celui-ci se réduit sur l'horizon. De plus, le choix des points tient compte du contexte éolien en place afin de déterminer des secteurs où potentiellement le projet viendrait en réduction d'un espace de respiration existant.

Les habitats d'Étusson, de Boësse et de Ligné, à proximité immédiate du projet, ont fait l'objet d'une analyse afin d'estimer les risques d'encerclement et d'occupation auxquels ils seraient confrontés avec l'insertion du projet sur ce territoire.

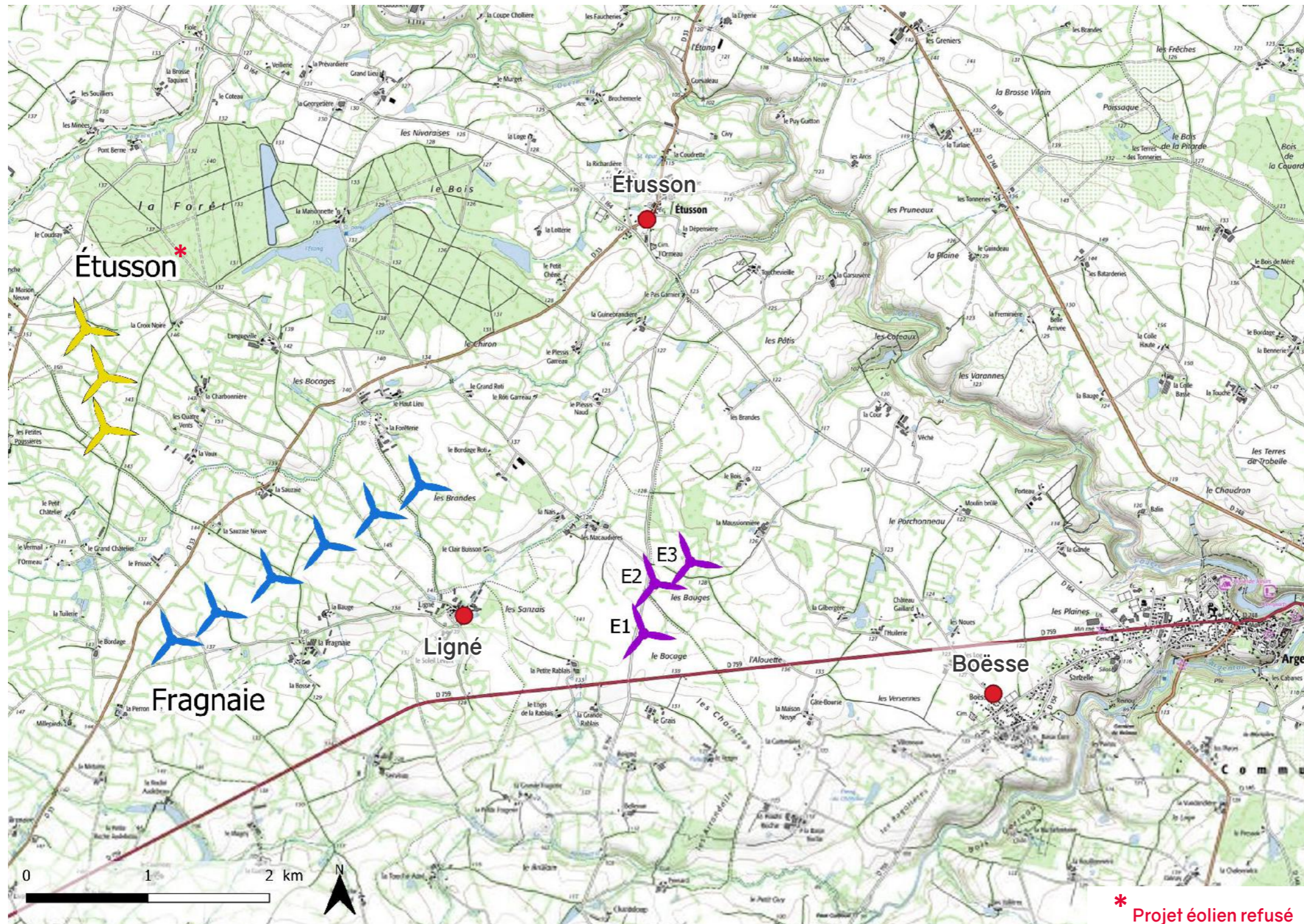


Figure 103 : Localisation des schémas d'occupation visuelle

3 . SCHÉMAS D'OCCUPATION VISUELLE

3.1. HABITAT DE BOËSSE

OCCUPATION VISUELLE

Le bourg de Boësse est implanté à 2,6 kilomètres du projet, en extension d'Argenton-les-Vallées. Il se situe en rebord de plateau au nord de la vallée de l'Argenton. En raison de la densité de la végétation présente aux abords du village, le parc en projet est fortement filtré par la végétation.

Pour rappel, la modification du paysage est évaluée par l'analyse de la planche de photomontage n°28 prise depuis la frange nord du bourg.

Concernant l'occupation visuelle du motif éolien :

À l'état initial, plusieurs parcs gravitent autour du bourg. Le parc construit le plus proche est le parc de Fragniaie situé à l'ouest du bourg dans l'axe du parc en instruction d'Étusson qui occupe un angle horizontal de 19°. Deux parcs accordés sont présents au sud et occupent des angles de 5° et 7°. Le parc de Coulonges est présent au sud-est et occupe un angle de 9°. La totalité des parcs visibles autour du village occupent un angle de 40°. Un vaste espace de respiration de 201° est présent au nord-est du bourg. À l'état initial, aucun seuil d'alerte n'est atteint.

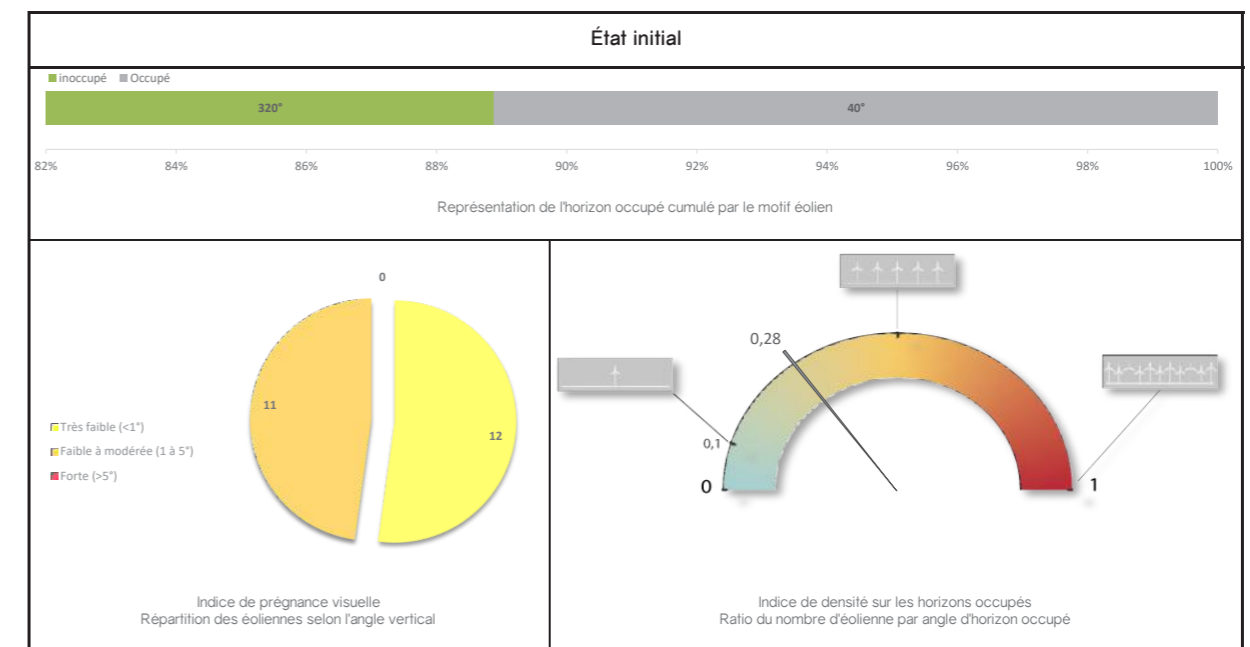
Le projet est implanté à l'ouest du bourg en avant-plan du parc de la Fragniaie et augmente l'horizon occupé de 2° ce qui demeure inférieur au seuil d'alerte du critère 1. De plus, le plus grand espace de respiration est réduit de 2° mais demeure largement supérieure au seuil d'alerte du critère 2. À noter cependant que la prégnance visuelle des éoliennes projetée est supérieure à celle des éoliennes existantes du fait de la proximité avec le bourg mais qu'elle reste modérée (cf filaire sur le pourtour du schéma).

D'après cette analyse théorique, il n'y a pas lieu d'évoquer un potentiel effet de saturation visual depuis le bourg de Boësse puisqu'aucun seuil d'alerte n'est atteint à l'état initial comme à l'état projeté. Cependant, un photomontage à 360° a été réalisé en frange nord de Boësse afin d'analyser l'occupation visuelle réelle depuis la frange de bourg de Boësse et est présenté à la suite de cette analyse.

Critère 1	Indice d'occupation de l'horizon					
	Cumul des angles occupés par des projets éoliens Seuil d'alerte : angle cumulé supérieur à 120°					
Aire de 10 km	État initial (en °)		État projeté (en °)		Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)
	40	Seuil d'alerte non atteint	42	Seuil d'alerte non atteint	2	5,0

Critère 2	Indice d'espace de respiration					
	Mesure du plus grand angle continu sans éolienne dit "de respiration" Seuil d'alerte : inférieur à 120° dans l'aire de 10 km					
Aire de 10 km	État initial (en °)		État projeté (en °)		Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)
	201	Seuil d'alerte non atteint	199	Seuil d'alerte non atteint	-2	-1,0

Éléments d'information complémentaires sur les horizons occupés



Méthode élaborée par l'agence Couasnon en appui sur son expérience du développement éolien et des enjeux paysagers liés aux inter-visibilité entre les parcs.

SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - BOËSSE



Coordonnées X,Y,Z du point d'observation :

435 871, 6 659 036, 130,5



(Cet emplacement correspond au point le plus haut du bourg analysé)

LÉGENDE

Parcs éoliens

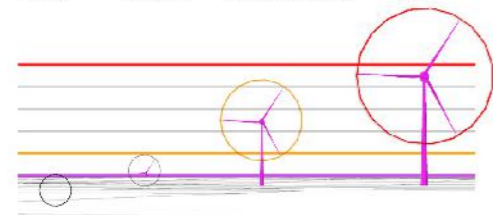
-  Projet éolien de Voullentin Argentonny
-  Parcs éoliens construits
-  Parcs éoliens autorisés
-  Parcs éoliens en instruction

Angles de vue

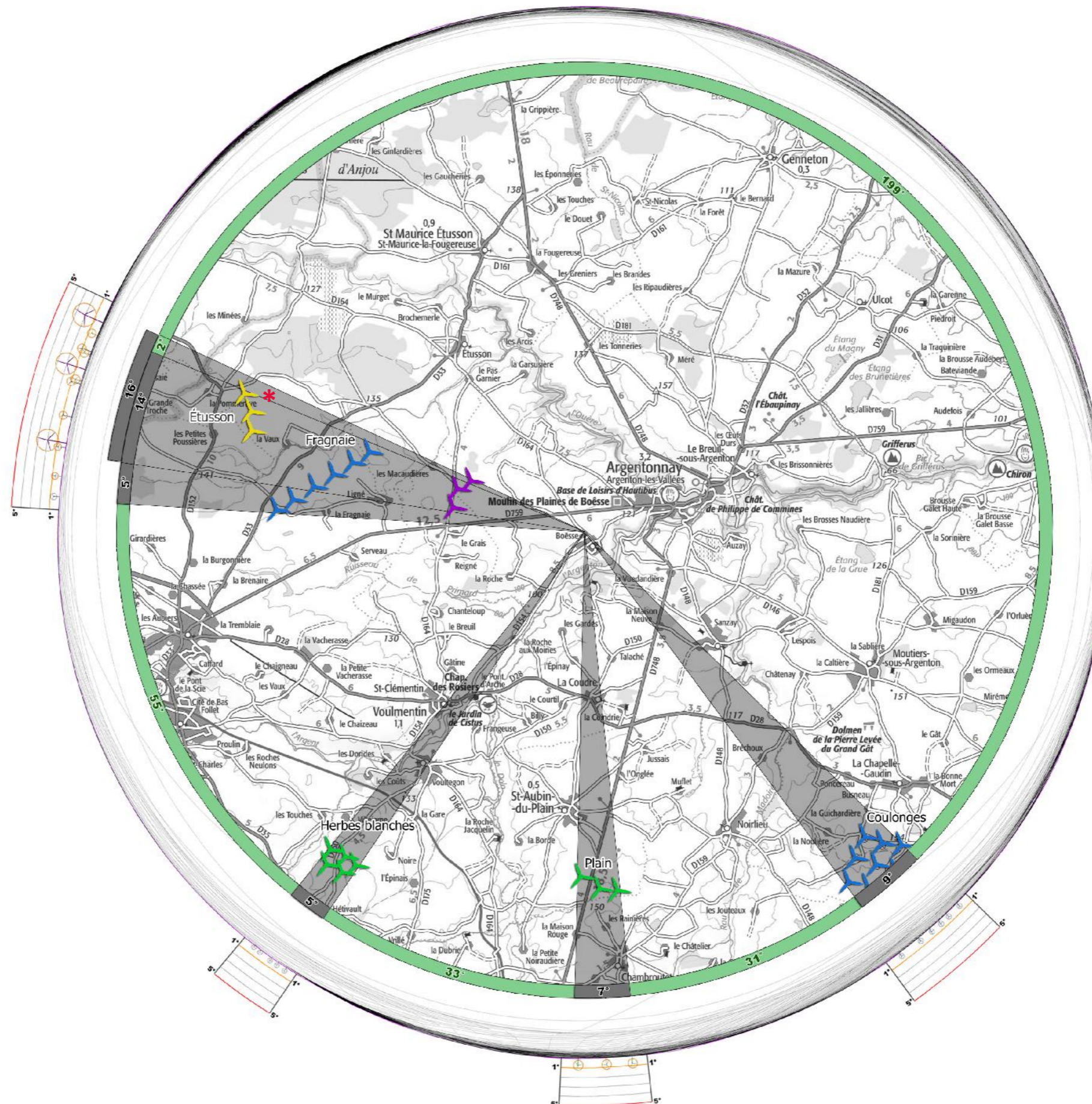
-  Angle de vue comportant des éoliennes
-  Angle de vue sans éolienne

Prégnance

Nulle Très faible Faible à modérée Forte



Éoliennes : 0 Éoliennes : 12 Éoliennes : 14 Éoliennes : 0



Réalisation : agence COUASNON